

Le mot du Maire

Chers Thénacoises et Thénacois,

L'année 2021 est en cours d'achèvement, aussi je suis particulièrement heureux de vous présenter le bulletin municipal de début d'année.

En faisant une rétrospective assez succincte de cette année passée, on notera l'absence de nos manifestations habituelles, car sous le joug de cette crise sanitaire, ce n'est que le repas des anciens que nous avons pu programmer fin novembre.

Concernant les travaux, le mur de soutènement de la terrasse de l'ancienne école de Puyguilhem a été consolidé en drainant les eaux de surface au travers de celui-ci ; la toiture du garage du logement du Presbytère a été refaite.

Notre ouvrier communal, Jean-François DEVIER, a mis en avant ses talents de ferronnier en réalisant 2 portails métalliques, celui de l'extension du cimetière et celui du parc du presbytère à Thénac ; ainsi que la rambarde de l'escalier de Puyguilhem et les jardinières sur le parking ; merci à lui.

En cette fin d'année, les travaux de l'extension de l'atelier municipal ont débuté, ils vont se poursuivre en ce début d'année pour une livraison au printemps.

Le recensement de la population communale qui devait se faire l'année dernière est programmé cette année, du 20 janvier jusqu'au 19 février 2022. Virginie LAUNAY sera notre agent recenseur, je vous invite à lui réserver le meilleur accueil.

Le recensement revêt un caractère important pour la commune et les élus qui la gèrent, en effet les résultats impactent directement nos recettes par le biais des dotations.

En ce début d'année, il est prévu de faire le point, en concertation avec le comité départemental du tourisme, sur le balisage et la signalétique des chemins de randonnées. Ce travail doit permettre la réédition du guide de ces mêmes chemins.

En mettant un terme à mes propos, je tiens à remercier notre personnel communal, à féliciter les nouveaux mariés de cet été et à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Jean-Jacques CHAPELLET

CARNET

Naissances : Bienvenue à :

- ✚ Maé, Mario, Emile DARTIGUES, né le 29 juillet 2021
- ✚ Lyam, Robert CONDOT, né le 16 novembre 2021

Le conseil municipal formule ses meilleurs vœux de santé pour les nouveau-nés et félicite les parents.

Mariages : félicitations à :

- ✚ Nicolas LOUSTH et Almira DEVI ; Le 10 avril 2021
- ✚ Noé, Loïc SICHÉ et Sandra LAZINIÈRE ; le 21 août 2021

Le conseil municipal félicite les mariés de l'année ainsi que leurs familles.

Décès / Inhumations : condoléances aux familles de :

- ❖ Marie Louise MAZERAS, veuve BELLANGER, décédée le 8 mars 2021
- ❖ Patrick, René, Gaston GARRASSIN, décédé le 21 juillet 2021

Le conseil municipal s'associe à la douleur des familles.

NOUVELLES BREVES

Subventions aux associations : La commune a souhaité maintenir le versement de subventions aux associations pour un montant de 3 665€, malgré la crise de la Covid et l'annulation de festivités.

A noter sur vos agendas :

- ✓ Étrennes des enfants
- ✓ Quine des chasseurs
- ✓ Winestock 25,26,27 février
- ✓ Repas des chasseurs
- ✓ Repas des anciens
- ✓ Vide-grenier, repas et marche

A ce jour, en raison de la crise sanitaire, il n'y a aucune programmation, sauf Winestock

Elections 2022 :

L'élection présidentielle : elle se tiendra les 10 et 24 avril 2022.

Elections législatives : (députés de l'Assemblée nationale) elles se tiendront les 12 et 19 juin 2022.

Tarifs des salles :

Salle de Puyguilhem : Idéale pour des petits groupes d'un maximum de 40 personnes ; elle est très bien équipée ; cuisine avec vaisselle, frigo, four, lave-vaisselle

Tarifs d'utilisation de la salle de Puyguilhem à partir du 1^{er} janvier 2017 (délibération du 7 juillet 2016)
salle réservée uniquement aux habitants et aux associations de la commune

Habitants : 100 € ; Associations : Gratuit ; Caution pour tout utilisateur : 500 €

Préconisations liées à la l'utilisation de la salle : Musique interdite, 40 personnes maximum

Salle de Thénac :

Tarifs d'utilisation de la salle des fêtes de Thénac depuis le 1^{er} janvier 2017 (délibération du 7 juillet 2016)

Habitants de la commune :

Salle des fêtes et cuisine : 175 €

Salle seule : 100 €

Caution pour tout utilisateur : 500 €

Extérieurs commune :

450 €

250 €

Tarifs du gîte communal :

- chambre pour 2 personnes : 30 € la nuitée / 200 € la semaine
- chambre pour 3 personnes : 45 € la nuitée / 300 € la semaine
- chambre pour 4 personnes : 60 € la nuitée / 400 € la semaine
- le gîte complet (19 couchages) : 250 € la nuitée / 1 500 € la semaine

La semaine s'entend du samedi au samedi.

INFOS...

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 12 h 30 à 18 h 00
mardi de 8 h à 12 h 30
mercredi de 8 h à 13 h
vendredi de 8 h à 13 h

Renseignements :

Tél : 05.53.58.43.63
Adresse mail : thenac.mairie@wanadoo.fr

Permanence du Maire : le Maire reçoit en mairie le mardi et le vendredi de 10 h 30 à 12 h ou sur rendez-vous.

Collecte des déchets et des recyclables :

Collecte des sacs noirs : le lundi - Collecte des sacs jaunes : le jeudi

Compte tenu de l'heure de la collecte, veuillez déposer les sacs la veille au soir.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Sigoulès : ZAE Roc de la Peyre – 24240 Sigoulès - Tel / Fax : 05 53 23 32 28

Horaires valables en toutes saisons :

Lundi : 9h-12h et de 13h30 – 17h
Mercredi : 9h-12h et de 13h30 – 17h
Jeudi : 13h30 – 17h
Samedi : 9h-12h et de 13h30 – 17h
Fermée le Mardi, Vendredi et Dimanche

Carte Nationale d'Identité et passeport:

Les communes les plus proches recevant les demandes sont Gardonne et Bergerac. Avant de vous rendre dans ces mairies, vous devez vous préinscrire sur Internet (<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>), puis prendre rendez-vous auprès de la mairie sélectionnée.

Gardonne ouverture du lundi au vendredi 9h/12h30 – 13h30/16h30 - Tel 05.53.23.50.70

Bergerac ouverture du lundi au vendredi 8h/12h – 13h30/17h30 - tel 05.53.74.66.66

Règlementation feu

Arrêté préfectoral du 14 mars 2013

Du 1^{er} mars au 30 septembre - Tout brûlage est interdit – Possibilité de dérogation par la Préfecture pour urgence.

Du 1^{er} octobre à fin février – Autorisé mais soumis à déclaration en mairie

Pour les professionnels, tous les brûlages sont interdits, les déchets verts doivent être amenés en déchetteries. Merci de respecter les règles de sécurité notées sur la déclaration de brûlage.

Recensement :



La commune de Thénac va procéder au recensement de sa population

Du 20 janvier au 19 février 2022.

Notre agent recenseur sera Virginie LAUNAY, Faites lui bon accueil.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française : le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes : de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité : la connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Les décisions importantes du Conseil Municipal en 2021

Conseil municipal du 28 janvier 2021

- Demande de subvention pour extension de l'atelier municipal
- Révision des loyers communaux
- Renouvellement adhésion au service médecine du travail (CDG 24*)
- Renouvellement CNP* assurances
- Adhésion CDAS-CNAS* 2021
- Approbation rapport ATD* 24

Conseil municipal du 25 février 2021

- Modification des statuts de la CAB*
- Motion pour la défense des bureaux de poste
- Désignation des référents DFCI *
- Projet centrale photovoltaïque sur la commune de Sigoulès

Conseil municipal du 24 mars 2021

- Vote compte administratif 2020
- Approbation compte de gestion 2020
- Affectation résultat 2020
- Subvention 2021
- Délégué SIAEP* Fusionné
- Motion sur projet Hercule (EDF)

Conseil municipal du 7 avril 2021

- Vote taux 2021
- Budget 2021
- Effacement réseau EDF au Cauffour
- Assainissement Puyguilhem (Terrain)
- Chemin du Pey

Conseil municipal du 08 juin 2021

- Cession de parcelles (Castang-Vacher, Herlory, Pascaru)
- Subvention DETR*
- Convention DFCI*
- Agent recenseur 2022

Conseil municipal du 15 septembre 2021

- Cession terrain (Cauffour, Puyguilhem)
- Renouvellement CDD
- Rapport sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable
- Redevance Orange et Enédis
- Motion de soutien aux communes forestières

AEM : Association pour l'Eglise de Monbos

CLECT : Commission locale d'évaluation des Charges Transférées

CAB : Communauté d'Agglomération Bergeracoise

SDE24 : Syndicat Départemental d'électrification Dordogne

SMDE 24: Syndicat Mixte des eaux de la Dordogne - **SIAEP** : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

CDAS : Comité Départemental d'Action Sociale - **CNAS** : Comité National d'Action Sociale

SDIS : Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours

CCID : Commission communale des impôts directs

ATD : agence technique départementale, **DFCI** : Défense des Forêts Contre l'Incendie

Site Internet : Lien : <https://thenac24.fr/>

Un nouveau site internet a été mis en place pour une présentation de notre commune.

Les internautes peuvent y trouver des informations sur :

- La mairie et son actualité
- L'histoire de Thénac
- Les activités économiques, artisanales, touristiques et associatives
- Les bulletins municipaux

Nous invitons tous les professionnels et prestataires de la commune à nous communiquer leurs informations.

Pour ceux ayant leur propre site internet, nous mettrons le lien, pour les autres, nous proposons de mettre en page une présentation succincte de leur activité (texte et photos fournis par vos soins). Afin de nous faire parvenir ces informations, vous voudrez bien déposer vos documents par e-mail à thenac.mairie@wanadoo.fr

Composteurs :

Les composteurs sont vendus au prix de :

17€22 pour les 300L et 29€15 les 600L (Tarifs TTC applicables au 1er février 2021.)

Un bio seau est également offert.

Pour se procurer un composteur :

- Appeler le service usagers du SMD3 au 09 71 00 84 24



Adressage : Petit rappel

En 2021, la municipalité a mis en place l'adressage. A la fin de cette démarche, nous avons averti la population que des numéros (plaque de porte) étaient disponibles pour chaque adresse. A ce jour, il nous reste encore des plaques. Merci de venir les chercher, c'est important pour la visualisation de votre adresse lors du passage des livreurs ou facteurs mais aussi en cas d'urgence. Ce numéro sera aussi nécessaire lors de l'installation de la fibre.

Epicerie AM MAY :

Epicerie associative ouverte à « Biran » (246 impasse de Biran), dans laquelle vous trouverez des produits bio, des produits en vrac et locaux favorisés.

Le fonctionnement associatif demande une cotisation de 42 €/an.

Attention pas de carte bancaire.

Ouverture les, mardi et mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h30.



La commune recherche un(e) technicien(ne) de surface

Madame OUERDA, qui faisait le ménage au gîte communal, a décidé de ne pas renouveler son contrat.

La commune recherche une personne intéressé(e) par cette mission et propose un contrat à durée déterminée (CDD) de 15h/mois.

Les personnes candidat(e)s sont prié(e)s de se manifester à la mairie avant le 31 janvier 2022

Le Maire

CA C'EST PASSE EN 2021 !

Elections Départementales : A l'issue des élections des 20 et 27 mai 2021, Ont été élus sur le canton Sud Bergeracois : **Sylvie CHEVALLIER et Jérôme BETAILLE.**



Les compétences du département sont : L'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté, les collèges, la voirie (routes départementales), la culture (bibliothèques, archives), l'équipement des zones rurales(en partenariat avec les communes), la sécurité incendie (à travers le SDIS), la protection et la préservation des Espaces Naturels Sensibles.

Il intervient aussi dans de nombreux sujets tels que la biodiversité, l'eau, les déchets ou encore les chemins de randonnée.

Elections Régionales : les 20 et 27 mai 2021.

Les compétences de la Région sont : le développement économique et l'emploi ; Assurer l'avenir de la jeunesse (lycées publics, transports scolaire, résidences lycéennes et étudiantes, restauration scolaire, soutien à la recherche, financement des formations sanitaires et sociales) ; Les actions en direction des territoires (Transports routiers, ferroviaires, Aménagement numérique, Maison de santé, Musées régionaux, archives, conservation du Patrimoine, Construction et entretien d'équipements sportifs) ; Les actions en faveur de la transition écologique et énergétique (Développement des énergies renouvelables, préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau, rénovation énergétique de l'habitat, plan régional de prévention et gestion des déchets)

Pour notre département, ont été élus à la Région Nouvelle Aquitaine :

Liste menée par Alain Rousset (PS-PCF-PRG), Delphine LABAILS, Christophe CATHUS, Colette LANGLADE, Benjamin DELRIEUX, Fanny CASTAIGNEDE, Jean-Pierre RAYNAUD, Jacqueline SIMONNET, Nicolas PLATON, Nathalie ARNAUD

Liste menée par Edwige Diaz (RN) Jacques COLOMBIER, Florence JOUBERT

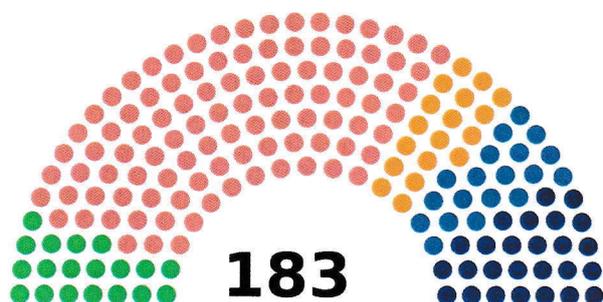
Liste menée par Nicolas Florian (LR), Jonathan PRIOLEAUD

Liste menée par Nicolas Thierry (EELV-Génération.s) Marilyne FORGENEUF

Liste menée par Geneviève Darrieussecq (LREM-MoDem-UDI) Jérôme PEYRAT

Le Président est Alain ROUSSET et Jean-Pierre Raynaud (Dordogne) est nommé 12e vice-président en charge de l'agriculture.

Composition du Conseil Régional



- EELV-GE.S : 19 élus Nicolas Thierry
- PS-PCF-PRG : 101 élus Alain Rousset
- LREM-MODEM-UDI : 18 élus Geneviève Darrieussecq
- LR : 19 élus Nicolas Florian
- RN : 26 élus Edwige Diaz



Profondément ancré depuis presque un demi-siècle à Sigoulès, le club des Aînés Ruraux devenu en 2014 Générations Mouvement club * l'Amitié * de Sigoulès a fait écrire ses plus belles pages de souvenirs glanés lors des jeudis de lotos, des jeux de société, de l'atelier des petites mains, des journées festives, des voyages en France ou en Europe.

Il a aussi partagé des moments avec le Comité des fêtes de Sigoulès, avec les enfants du centre de loisirs et avec les élèves de la classe de terminale BAC PRO Services aux personnes et aux territoires lors des vendanges nocturnes du Cluzeau.

Il a fait se rencontrer des centaines de personnes, toutes unies par les liens du partage, de la convivialité, de la solidarité et ce qui en a fait sa réputation : l'Amitié. Il y a eu des conflits bien sûr mais n'est-ce pas le propre de bien des groupes ?

Aujourd'hui, il n'y a personne pour prendre la relève après ma démission pour raison de santé et celles de plusieurs membres du conseil d'administration.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 Décembre 2021 les adhérents ont voté la dissolution et les avoirs financiers seront distribués à diverses associations.

Je souhaite pour 2022 le meilleur de ce que l'on espère, des avancées dans la recherche pour trouver le vaccin afin d'éradiquer ce virus qui depuis 2 ans empêche d'avoir une vie normale familiale et sociale, et bien sûr l'espoir en des jours meilleurs.

Martine Rodrigo

LES ARTISANS DE LA COMMUNE

Terrassement – Assainissement : Mario ZORZETTO : 05.53.58.46.73

Maçonnerie : Olivier MOUTIER : 06.23.32.66.20

Agencement intérieur, salle de bain, cuisine, dépannage : Pascal MAURY : 06.85.96.35.84

Encadrement d'art : Christine DANIEL – www.latelierbleu-encadrement.fr

Menuisier : Julien REY

Entretien parcs et jardins : Christian DESPRAT

Courtier en vins : Guillaume LAUNAY

Les "Amis de l'Eglise de Monbos" vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2022.

Que cette année devienne finalement plus normale que les deux ans passés.
Que nous puissions nous rencontrer sans crainte et dans une atmosphère sereine.
Que nous nous retrouvions en bonne santé lors de nos concerts «d'antan».

L'année passée, nous vous avons parlé de la restauration récente très réussie et c'est vraiment bien de voir à quel point les visiteurs sont surpris de découvrir en pleine campagne un tel joyau, serein et étonnant à la fois, comme l'église de Monbos.

Si vous n'avez pas encore eu le temps de la visiter, faites le - cela vaut vraiment l'effort. Elle est ouverte en journée chaque jour de la semaine.

Mais une fois encore cette année était marquée par l'absence d'évènements culturels. C'était un choix difficile entre la précaution sanitaire, y inclus notre responsabilité envers nos bénévoles, exposés à des concerts plus que quiconque, et le désir de profiter de cet endroit pour prendre joie à la musique et comme l'A.E.M. d'assurer les rentrées de fonds pour la prochaine phase de la restauration. Finalement la précaution a vaincu et nous avons renoncé à tous les concerts.

Même notre Assemblée Générale s'est tenue à distance via email ou courrier, comme cela sera le cas pour celle de 2022.

D'ailleurs, aussi une partie de nos réunions du conseil d'administration se déroulaient via «zoom», le reste en plein air.

Un évènement, par contre, nous a marqué fortement en 2021 - la demande d'un Permis de Construire d'un parc photovoltaïque touchant le périmètre protégé de l'église de Monbos.

L'A.E.M. n'a pas vocation à s'engager dans les luttes qui potentiellement vont aboutir devant les tribunaux. Mais, alerté par nous, une grande partie de nos adhérents et beaucoup d'autres ont fait front contre ce projet insensé à cet endroit.

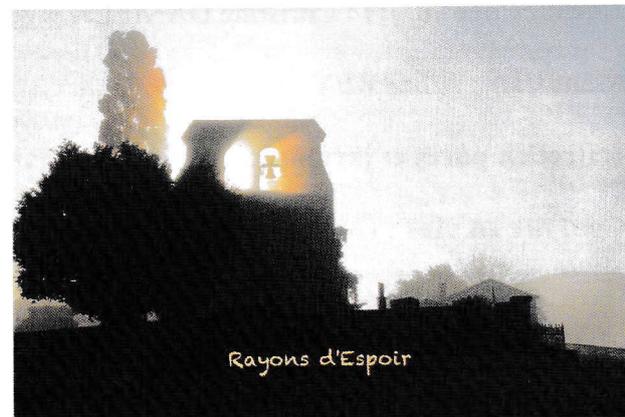
Certainement notre démarche n'était pas du tout décisive mais en fin de compte le permis de construire avait été refusé. Maintenant, c'est le porteur du projet qui fait un recours auprès des tribunaux. On reste vigilant.

Cela démontre que la citation de l'année passée, au même endroit, est pertinent plus que jamais:
«Les hommes unis à la fois par l'espoir et l'action accèdent, ... à des domaines auxquels ils n'accèderaient pas seuls.» André Malraux

Dans cette lignée nous vous souhaitons à tous une bien meilleure année 2022.

Pour et avec le Conseil d'Administration, Thomas Hettlage

Ah, et d'ailleurs, grâce aux soins dévoués de Jean François Devier de la Mairie notre petite forêt d'arbres de Noël ne cesse pas de pousser. Merci Jean François !





THENAC



Jour(s) de Ramassage de vos Déchets Ménagers

Chaque **Lundi**

Bien sortir vos sacs ou bacs la veille à partir de 19h00



Jour(s) de Ramassage de vos Déchets Recyclables

Chaque **Jeudi**

Bien sortir vos sacs ou bacs la veille à partir de 19h00

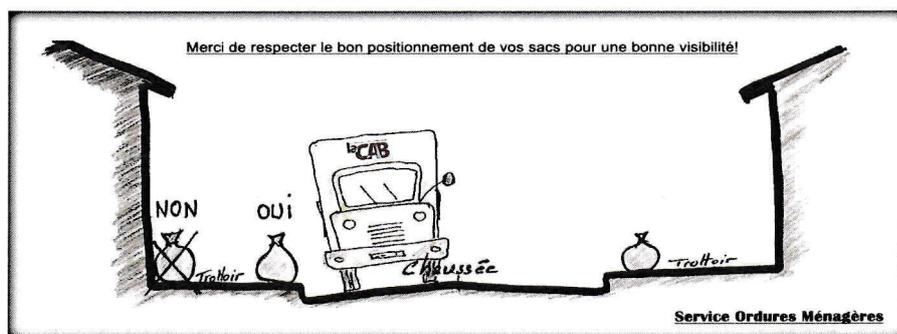
ATTENTION PAS DE COLLECTE Les Jours Fériés suivants *:

1er janvier (jour de l'an), 1er mai (fête du travail), 14 juillet (fête nationale) et 25 décembre (Noël)



***Report(s) de collecte du jour férié ci-dessus:
(si commune concernée)**

Mardi 12 juillet en jaune



Accueil N° Tél 05 53 23 43 95

Domaine de la Tour "La Tour Est", 24112 BERGERAC

Lien Web: <https://www.la-cab.fr/collecte-des-dechets/>

TRAVAUX 2021

Entrée parking avec ses jardinières



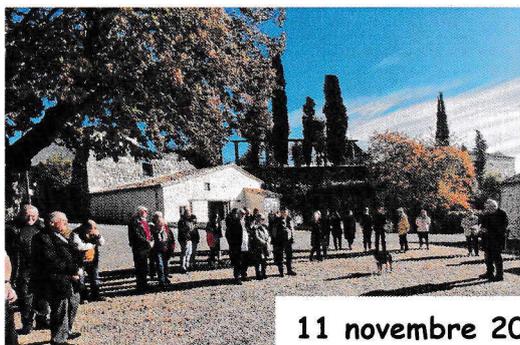
Portail cimetière Thénac

Nouvelles couleurs pour la salle des fêtes



L'escalier de Puyguilhem, accessible à tous

ÉVÈNEMENTS 2021



11 novembre 2021



Félicitations à Adrienne CHASSAGNE qui a accompagné une grande dame « Joséphine BAKER » au Panthéon, Ci-dessus en compagnie de Line Renaud